

Exemples de restitution

→ Maison des années 1960 située à Metz

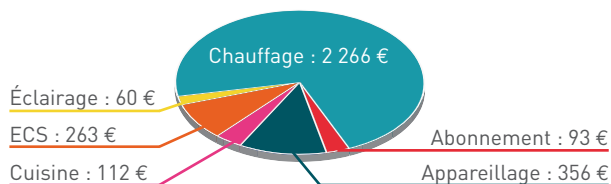
Surface : 120 m² : rez-de-chaussée et combles habités
ménage de 4 personnes - radiateurs haute température,
plancher bas sur vide sanitaire, production d'eau chaude
sanitaire (ECS) par cumulus électrique.

Situation avant travaux

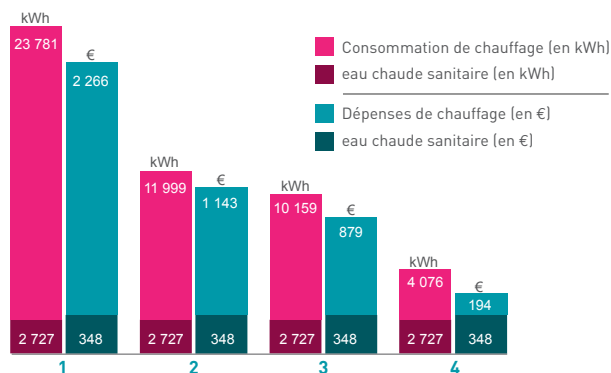
Enveloppe : toiture isolée (16 cm de laine minérale)
menuiseries bois simple vitrage, murs extérieurs non isolés

Chauffage : chaudière au fioul installée en 1988

Consommation énergétique tous usages :
30 681 kWh, soit 3 150 €



Restitution suite aux préconisations de divers scénarii de travaux



Scénarii de travaux

1 : situation avant travaux

2 : installation double vitrage 4/16/4 gaz argon + ventilation performante + isolation toiture
(R = 7 m².K/W, 30 cm d'isolant standard)

3 : scénario 2 + chaudière à condensation gaz naturel

4 : scénario 2 + isolation thermique par l'extérieur
(R = 3,9 m².K/W, 16 cm d'isolant standard)
+ chaudière granulés bois

? Pour optimiser vos travaux de rénovation énergétique, contactez votre Espace INFO→ÉNERGIE

- par téléphone au n° AZUR ou ligne directe,
- par mail,
- sur rendez-vous dans les locaux des Espaces INFO→ÉNERGIE ou dans nos permanences pour des conseils approfondis.

Votre conseiller INFO→ÉNERGIE

Elmadani ABASKAR - Conseiller info énergie
Association Inven'Terre
76, rue Pierre Brossolette - 95200 Sarcelles
01.39.94.53.88
eie_inventerre_95@yahoo.fr



Dialogue® :
optimisez vos travaux
de rénovation
énergétique

Un outil de conseil
des Espaces
INFO→ÉNERGIE



Objectifs

de DialogIE®

Une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques du logement

- Simuler avec le logiciel DialogIE® l'impact de nouveaux équipements ou travaux sur vos consommations et dépenses d'énergie.
- **Mieux respecter l'environnement** grâce à l'utilisation de techniques performantes de chauffage et le recours aux énergies renouvelables et locales.
- Informer sur **les aides financières et fiscales** liées à votre projet.

Les limites d'utilisation de DialogIE®

DialogIE® n'est pas valable :

- Dans le cadre du « **Diagnostic de Performance Énergétique** » (DPE).
- Pour valider **un calcul réglementaire** au sens de la Réglementation Thermique 2012.
- Dans le cadre de l'**obtention d'un ECO-PRÊT à taux 0%**, option « Amélioration de la performance thermique globale ».
- Dans tous les cas, il ne remplace pas **un audit énergétique** réalisé par un bureau d'étude thermique, avec visite et relevé sur place.



Retrouvez les guides pratiques de l'ADEME sur : ecocitoyens.ademe.fr/tous-nos-guides-pratiques

Utilisateurs

de DialogIE®

Les Espaces INFO→ÉNERGIE

La méthode de calcul DialogIE® a été conçue par l'**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)**.



C'est un des outils de conseil approfondi **du réseau des Espaces INFO→ÉNERGIE**, qui aide les particuliers à faire de meilleurs choix de travaux.

Cette méthode repose sur un calcul réglementaire adapté à la spécificité des conseils des Espaces INFO→ÉNERGIE.



Les opérateurs du programme « Habiter Mieux » géré par l'ANAH

Pour en savoir plus sur ce programme : www.habitermieux.fr



Avantages

de DialogIE® par rapport au DPE réglementaire

- **Réalisé par un conseiller neutre, objectif et indépendant** de tout intérêt commercial lié à des fournisseurs de matériels ou d'énergie.
- **Prestation gratuite.**
- **Calcul plus poussé** avec une approche multi-usages : bâti, chauffage, équipements.
- **Simulation énergétique et financière** des différentes préconisations de travaux envisagés.
- **Remise d'un rapport de synthèse** commenté par le Conseiller INFO→ÉNERGIE lors d'un rendez-vous.

Étapes de réalisation de DialogIE®

- **Retrait du questionnaire** auprès de votre Espace INFO→ÉNERGIE : connaissance de votre logement, vos habitudes d'utilisation...
- **Renseignement du questionnaire par le demandeur.**
- **Remise du questionnaire** et des éventuels plans du logement.
- **Réalisation d'une simulation** avec le logiciel DialogIE® par le Conseiller INFO→ÉNERGIE.
- **Remise d'un rapport de synthèse** commenté par le Conseiller INFO→ÉNERGIE lors d'un rendez-vous.
- **Mise à disposition de fiches techniques, guides pratiques et informations** sur les aides possibles pour réaliser les travaux envisagés.